Direction des affaires sanitaires et sociales

Inspection de la pharmacie
---
5 rue du général Gallieni
BP N4
98851 Nouméa cedex

Affaire suivie par : Laurence Chantoiseau
Courriel : laurence.chantoiseau@gouv.nc

Nouméa, le 20 janvier 2014

Conseils à délivrer pour lutter contre la dissémination de la dengue, du chikungunya, et du zika en Nouvelle-Calédonie

1- ***Patients avec symptômes pouvant correspondre au chikungunya et/ou à la dengue et/ou au zika*** (signes d'apparition brutale, avec fièvre modérée et/ou prurit et/ou courbatures et/ou douleurs rétro-orbitales, et/ou douleurs articulaires et/ou grande fatigue) :

a. conseiller le patient de consulter son médecin traitant.
b. conseillez au patient une protection efficace contre les piqûres de moustiques à poursuivre pendant 7 jours, afin de ne pas propager la maladie

2- Au quotidien, sensibilisez vos patients à participer à la lutte anti-vectorielle :

La combinaison des différents moyens de lutte est le meilleur moyen de lutte :

☞ **mesures <u>préventives de suppression des gîtes larvaires</u>,** c'est-à-dire la **suppression de toute eau stagnante** au domicile :

- vider les soucoupes des pots de fleur ou y mettre de la terre ;
- rendre étanches les bidons de récupération d'eau de pluie,
- prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières,
- appeler les encombrants pour éviter le stock de matériels, pneus et vieux mobiliers.

☞ **Utilisation de <u>répulsifs cutanés anti-moustiques</u> :**

Il est fortement recommandé de ne <u>pas</u> utiliser par manque d'efficacité :
— les bracelets anti-insectes pour se protéger des moustiques et des tiques ;
— les huiles essentielles dont la durée d'efficacité, généralement inférieure à 20 minutes, est insuffisante;
— les plantes dites anti-moustiques (type géraniacées) ;
— les appareils sonores à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie, les raquettes électriques, les rubans, papiers et autocollants gluants sans insecticide.

Les substances actives dont l'efficacité et la sécurité ont été prouvées par les autorités françaises sont :

- le **DEET** (N1,N-diéthyl-m-toluamide),
- le **PMDRBO** (mélange de cis- et trans-p-menthane-3,8 diol),
- le **KBR3023** (Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl) pipéridine-1 / Icaridine),
- et l'**IR3535** (N-acétyl-N-butyl-ß-alaninate d'éthyle).

Mode d'emploi à connaître :

- utiliser sur les parties découvertes du corps (pour le visage : mettre du produit dans les mains, puis appliquer sur le visage),
- ne pas appliquer sur une blessure, une peau irritée, au niveau de la bouche ou des yeux
- renouveler l'application plus souvent en cas de transpiration, bains ou douches
- les crème solaires doivent être appliquées avant le répulsif ; les répulsifs peuvent diminuer l'efficacité des crèmes solaires **l'application de répulsif doit avoir lieu après un délai d'au moins 20 minutes.**
- lavez vos mains après application
- mettez ces produits à distance des jeunes enfants ; ne pas leur appliquer le produit sur les mains

Concentrations des substances actives entrant dans la composition des produits répulsifs cutanés bénéficiant d'un avis favorable de l'HAS (Haute Autorité de Santé)
Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 4 juin 2013

Âge	Substance active	Concentration	Nombre maximum d'applications par jour
De 6 mois à l'âge de la marche	DEET*1,2	20 à 30 %	1
	PMDRBO*3	25 %	1
	IR3535*3	20 %	1
De l'âge de la marche à 24 mois	DEET*1,2	20 à 30 %	2
	PMDRBO*3	25 %	2
	IR3535*3	20 %	2
De 24 mois à 12 ans	DEET*1,2	20 à 30 %	2
	KBR3023*3	20 à 25 %	2
	PMDRBO*3	25 %	2
	IR3535*3	20 à 35 %	2
Plus de 12 ans	DEET*1,2	20 à 50 %	3
	KBR3023*3	20 à 25 %	3
	PMDRBO*3	25 %	3
	IR3535*3	20 à 35 %	3
Femmes enceintes	DEET*1,2	20 à 30 %	3
	KBR3023*3	20 %	3
	IR3535*3	20 %	3

*1 En cas d'exposition aux anophèles vecteurs des *Plasmodium*, agents du paludisme, la concentration minimale efficace de DEET est de 30%.

*2 Le DEET a fait l'objet d'une expertise au niveau européen dans le cadre de la Directive biocides 98/8/CE, une restriction d'usage est émise chez l'enfant de moins de 2 ans. Cependant, en cas de risque élevé de transmission d'une maladie vectorielle, il est utilisable sur une période courte en respectant scrupuleusement le nombre d'applications maximum admis et les conditions pratiques d'usage chez l'enfant.

*3 L'IR3535, le KBR3023 et le PMDRBO sont en cours d'évaluation au niveau européen.

Liste **non exhaustive** des produits répulsifs corporels contenant des concentrations insecticides jugées efficaces			
Substance active	**Concentration**	**Nom commercial**	**Forme**
DEET (N_1,N-diéthyl-m-toluamide)	20 %	Ultrathon® lotion	Spray
	25 %	Insect Ecran® famille	Spray
	30 %	Moustidose® lotion répulsive zones infestées	Lotion
	30 %	Moustifluid® zones à hauts risques	Spray
	30 %	Prébutix® lotion répulsive zone tropicale	Lotion
	34 %	Ultrathon® crème	Crème
	50 %	Insect Ecran® zones infestées - adultes	Spray
IR3535 (N-acétyl-N-butyl-ß-alaninate d'éthyle)	20 %	Biovectrol® famille	Lotion
	20 %	Moustifluid® zones tempérées	Spray
	20 %	Moustifluid® jeunes enfants	Lotion
	20 %	Moustikologne® haute tolérance	Lotion
	20 %	Picsol® anti-moustiques	Spray
	20 %	Les Botaniques insectes®	Spray
	20 %	Vendôme® adultes	Spray
	25 %	Cinq sur cinq® Tropic enfants	Lotion
	25 %	Prébutix® lotion répulsive zone Europe	Spray ou roll-on
	25 %	Moustifluid® zones tropicales	Spray
	35 %	Cinq sur cinq® Tropic	Lotion
KBR3023 (Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl) pipéridine-1 / Icaridine)	20 %	Centaura®	Spray
	20 %	Insect Ecran® zones infestées - enfants	Spray
	20 %	Moskito guard®	Spray
	20 %	Répuls'Total®	Emulsion
	25 %	Insect Ecran® spécial tropiques	Spray
	25 %	Moustidose® lait répulsif famille	Lait
	25 %	Moustikologne® protection extrême	Lotion
PMDRBO (mélange de cis- et trans-p-menthane-3,8 diol)	25 %	Mousticare®	Spray
	25 %	Biovectrol® naturel	Spray

Source : HAS, dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 4 juin 2013.

Pour information, les produits suivants **sont inefficaces en raison d'une concentration trop faible** en produit, donc **ne doivent pas être vendus** :

IR 3535	*Marie Rose®*	*10%*	*spray*
	Hansaplast®	*15%*	*spray*
*DEET***	*Off®*	*7%*	*spray*
Picaridine	*Aerogard Odourless®*	*9,3%*	*spray*
	repel Autan®	*10%*	*spray*
Citronnelle	*Pacifico nature®*		*spray + lotion*

☞ **Utilisation de <u>biocides insecticides pour tissus</u> *:***

Liste de produits biocides insecticides pour l'imprégnation des vêtements, tissus ou moustiquaires			
Substance active	**Nom commercial**	**Présentation**	**Indications**
Perméthrine	Biovectrol®, tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Cinq sur Cinq Tropic®, spray vêtements	Vaporisateur	Vêtements
	Insect Ecran®, vêtements spray	Vaporisateur	Vêtements
	Insect Ecran® concentré insecticide, trempage tissus	Solution à diluer	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Lotion anti-moustiques, vêtements/tissus Manouka®	Vaporisateur	Vêtements, tissus
	Lotion insecticide anti-insectes, vêtements-tissus, Steripan®	Vaporisateur	Vêtements, tissus
	Moskito Guard®, spray vêtements	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Mousti 6 semaines, Tracy®	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Mousticologne®, spray tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Moustifluid®, lotion tissus et vêtements	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Parazeet®, spécial tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Repel Insect®, vaporisateur vêtements	Vaporisateur	Vêtements
	Repel Insect®, spécial trempage vêtements et voilages	Solution à diluer	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Skitostop®, spray anti-insectes pour tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
	W2000® Barrage aux insectes	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
Bifenthrine	Bixan 3CS®	Flacon pressurisé	Vêtements, tissus, moustiquaires
	Moustidose®, spray tissus	Vaporisateur	Vêtements, tissus, moustiquaires
Deltaméthrine	Cinq sur Cinq Tropic®, Kit d'imprégnation pour moustiquaire	Solution à diluer	Moustiquaires

Cette liste de produits est extraite de l'inventaire de déclaration des produits biocides du Ministère en charge de l'écologie. Compte tenu des changements possibles dans les formulations mises sur le marché, il convient de s'assurer de la composition exacte du produit avant son acquisition.

Source : HAS, dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 4 juin 2013.

☞ Utilisation de moustiquaires pré-imprégnées :

Pour les enfants avant l'âge de la marche, l'utilisation de moustiquaires, de préférence imprégnées d'un insecticide de la famille des **pyréthrinoïdes**, sur les berceaux et les poussettes, reste la méthode la plus efficace :

Liste de moustiquaires pré-imprégnées d'insecticide	
Substance active	**Nom commercial**
Deltaméthrine	Mosquito-Nilo-Vital-Net®
	Cinq sur Cinq Tropic®, moustiquaire imprégnée
	Treck® Moustiquaire imprégnée longue durée
	Totem® Moustiquaire imprégnée longue durée
	Cabin® Moustiquaire imprégnée longue durée
	Permanet®
Perméthrine	Moskitul®
	Moustiquaire Hamaca®
	Moustiquaire Bangla® imprégnée

Cette liste de produits est extraite de l'inventaire de déclaration des produits biocides du Ministère en charge de l'écologie. Compte tenu des changements possibles dans les formulations mises sur le marché, il convient de s'assurer de la composition exacte du produit avant son acquisition.

Source : HAS, dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 4 juin 2013.

☞ Pour en savoir plus :

- Site de la DASS NC : http://www.dass.gouv.nc/portal/page/portal/dass/observatoire_sante/veille_sanitaire/Dengue
- BEH du 4/06/13 : http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire/Archives/2013/BEH-n-22-23-2013
- OMS : dengue : http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs117/fr/